

Covid : une forte vague de contaminations arrive par l'est de l'Europe

PAR CAROLINE COQ-CHODORGE
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

La France est entrée dans la cinquième vague de contaminations, à la suite de ses voisins européens. Les pays les mieux vaccinés sont débordés par le variant Delta, deux fois plus contagieux. L'efficacité indéniable du vaccin ne suffit pas.

En Europe, la cinquième vague déferle d'est en ouest: Bulgarie, Roumanie, Autriche, Allemagne, Danemark, Pays-Bas. Ces pays font face à un nombre sans précédent de contaminations depuis le début de l'épidémie. «*C'est une vague très puissante*», prévient l'épidémiologiste Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale à Genève.

Depuis le début de la pandémie, 1,5 million d'Européens sont morts du Covid. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, mardi 23 novembre, craindre 700000 décès supplémentaires dans l'hiver.

Cette fois, la France a une carte à jouer, puisqu'elle dispose d'un peu d'avance pour se préparer, pour atténuer la vague en évitant de nouvelles restrictions de liberté.

L'Autriche s'est reconfinée: ses commerces et restaurants sont fermés, mais les écoles restent ouvertes. Très attachés à la liberté vaccinale, les Autrichiens n'ont pas adopté le passe sanitaire, mais se voient désormais contraints d'en passer par l'obligation vaccinale: en février, les non-vaccinés devraient être punis d'une amende de 3600euros.

L'Allemagne a commencé à transférer des malades entre *Länder*, jusqu'en Italie, encore préservée. Angela Merkel a prévenu que les mesures de freinage n'étaient «*plus suffisantes*». Le ministre de la santé, Jens Spahn, a ainsi alerté la population sur l'ampleur et la dynamique de la vague: «*Vraisemblablement à la fin de l'hiver, comme on le dit parfois avec cynisme, chacun ou presque sera vacciné, guéri ou mort*»,

met en garde l'épidémiologiste Mahmoud Zureik, professeur d'épidémiologie et de santé publique à l'université de Versailles.

Dans ces deux pays, la vaccination est 5 à 10% inférieure à celle de la France. Ce qui a conduit la France à «*trop penser être dans une situation privilégiée grâce à la vaccination*, analyse Mahmoud Zureik. *En réalité, il y a un simple décalage de trois à quatre semaines dans la vague épidémique, comme lors des vagues précédentes*».

Les Pays-Bas en apportent la preuve: aussi bien vaccinés que la France, ils sont confrontés à une vague de cas sans précédent, et voient dangereusement augmenter les hospitalisations et les réanimations. Ils ont réimposé un couvre-feu partiel, en fermant les bars et les restaurants à 20heures. La Belgique, frappée en suivant, réimpose le masque dans les lieux publics, ainsi que le télétravail quatre jours par semaine.

Ces nouvelles mesures de restrictions rencontrent des résistances. En Autriche, 40000 personnes ont manifesté samedi dernier. La Belgique et les Pays-Bas ont été secoués par de violentes manifestations.

Le débat sur l'imposition de nouvelles mesures contraignantes aux seuls non-vaccinés, ouvert par l'Autriche, a fait long feu: l'ampleur de la vague contraint ces pays à réduire toutes les interactions sociales.

L'efficacité de la vaccination est-elle remise en question? Antoine Flahault est catégorique: «*Les vaccins contribuent énormément. Sans eux, on serait face à une hécatombe*. »« *Un carnage* », renchérit Mahmoud Zureik.

Avec l'arrivée du froid en Europe, le variant Delta donne sa pleine mesure: « *Il est deux à trois fois plus contaminant*, explique Mahmoud Zureik. *Une personne positive contamine six à huit personnes. Sa capacité de transmission est hors du commun, on est nombreux à le constater autour de nous. La vie hivernale, à huis clos, lui offre des conditions idéales.* »

« Face au variant Delta, tout le monde sera immunisé, d'une manière ou d'une autre. Il sera très difficile de lui échapper », prévient Judith Mueller, épidémiologiste à l'École des hautes études en santé publique et à l'Institut Pasteur.

Le vaccin reste le moyen le plus sûr de s'immuniser. « Mais il faut bien distinguer l'efficacité des vaccins contre l'infection et contre les formes graves et les décès, précise Judith Mueller. Contre l'infection, on estime que le vaccin protège aux alentours de 50%. Contre les décès, leur efficacité est de 90 %, contre les hospitalisations, elle est de 85 % et ne paraît pas baisser dans le temps. Le problème, ce sont les 15 % de personnes vaccinées qui ne sont pas protégées contre une forme grave, auxquelles s'ajoutent les non-vaccinés. »

La direction des études et des statistiques du ministère de la santé, la Drees, **communique** régulièrement les proportions des hospitalisations parmi la population vaccinée et non vaccinée. Les chiffres sont implacables : début novembre, « à taille de population comparable, il y a environ huit fois plus d'entrées en soins critiques parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus non vaccinées que parmi celles complètement vaccinées », estime la Drees.

Le débat sur la troisième dose de vaccin devrait lui aussi se clore très vite. Israël a administré la troisième dose dans l'été à sa population. Une très large **étude**, publiée fin octobre dans *TheLancet*, compare les hospitalisations entre une population de vaccinés à deux doses depuis au moins cinq mois et une population vaccinée à trois doses. La troisième dose s'avère très efficace : parmi les 700000 personnes vaccinées à deux doses, 231 ont été hospitalisées ; parmi le même nombre de personnes vaccinées à trois doses, seulement 29 ont été hospitalisées.

« La troisième dose complète le schéma vaccinal, estime Judith Mueller. Face au variant Delta, elle ferme, au moins en partie, la fenêtre des 15% de personnes non protégées contre une forme grave. »

En France, les personnes immunodéprimées ont été vaccinées à trois doses dès le printemps. Il n'y a pas eu d'alerte particulière sur un éventuel surrisque d'effets

indésirables. Les plus de 65 ans, les personnes malades et les personnels de santé sont à leur tour invités à recevoir cette dose de rappel, six mois après leur deuxième dose. 30% ont d'ores et déjà reçu leur rappel.

Les différentes instances qui conseillent le gouvernement sont toutes d'accord: il faut accélérer sur la troisième dose. Dans son dernier avis, rendu le 20 novembre, le Conseil scientifique se prononce pour ouvrir au plus vite la dose de rappel aux plus de 50 ans. La Haute Autorité de santé est de son côté favorable à un rappel à six mois pour les plus de 40 ans. Et le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale incite à envisager le rappel à 6 mois pour tous les adultes. Mais « les sujets âgés (à partir de 40-50 ans) sont les plus à risque (car avec plus de comorbidités) et sont donc prioritaires », insiste le Conseil scientifique.

Mais la troisième dose ne suffira pas à protéger la France: « La population française aura reçu sa troisième dose en janvier-février, calcule Judith Mueller. Or, la vague est déjà là. » « Mais il ne faut pas s'affoler. Ceux qui doivent se poser des questions sont ceux qui n'ont reçu aucune dose. Il ne faut pas les stigmatiser, mais il faut les encourager à réévaluer leur situation avec leur médecin traitant. »

Restent les mesures barrières, qui sont un frein efficace au virus lorsqu'elles sont appliquées. Santé publique France suit, avec son enquête Coviprev, leur adoption par les Français. Début novembre, 40% aéraient leur logement au moins deux fois par jour pendant 10 à 15 minutes, 53% évitaient de serrer des mains et les embrassades, 66% portaient systématiquement un masque en public.

« L'Organisation mondiale de la santé a donné sa feuille de route à l'Europe dans les prochains mois. Elle tient en cinq points : vacciner tout le monde, administrer une troisième dose, porter des masques en intérieur, ventiler, et utiliser les nouveaux traitements, égrène Antoine Flahault. Il est urgent que les autorités de santé se positionnent sur le coût-bénéfice des nouveaux antiviraux et des anticorps monoclonaux, qui sont très chers, mais peuvent éviter un confinement et des hospitalisations. Je précise que je n'ai pas de conflit d'intérêts avec les fabricants. En France,

l'aération est un énorme trou dans la raquette. Pour la tuberculose, qui se transmet aussi par des gouttelettes qui restent en suspension dans l'air, il est prouvé qu'abaisser le taux de CO₂ dans l'air est très efficace. Il faudrait contraindre les entreprises, les écoles, les commerces à contrôler leur ventilation. »

Pour Mahmoud Zureik, les mesures barrières doivent être renforcées sans attendre: « *Les masques doivent redevenir obligatoires dans tous les lieux clos, même*

sous passe sanitaire. Dans les écoles, il faut multiplier les tests. Et il faut s'occuper de la ventilation ! On aurait dû faire des travaux cet été pour mieux faire circuler l'air. Le télétravail doit aussi être réinstauré rapidement. Les règles d'isolement doivent aussi être resserrées : les vaccinés cas contacts doivent s'isoler. » Sur ce dernier point, le cas de Jean Castex, premier ministre politique vacciné et contaminé, aurait pu être exemplaire. Son gouvernement a **pourtant lui aussi oublié** les gestes barrière.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.